**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D’ENSEIGNEMENT**

Intervenant en thérapie familiale systémique :

spécificité des pratiques systémiques

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

domaine : sciences psychologiques et de l’éducation

|  |
| --- |
| **CODE : 95 10 15 U36 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 décembre 2019,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| Intervenant en thérapie familiale systémique :  **spécificité des pratiques systémiques**  **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Dans le respect de l’article 7 du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l’enseignement de promotion sociale, cette unité d’enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.
  1. **Finalités particulières**

L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* d’analyser les interactions et de décoder les problématiques au niveau des relations interpersonnelles au sein de la famille ;
* d’utiliser le phénomène de crise comme levier de changement au sein des familles ;
* d’acquérir les outils spécifiques et pertinents (y compris les références épistémologiques, sociologiques et anthropologiques y attachées) aux thérapies familiales ;
* de développer une perception de la représentation de sa propre histoire familiale et sociale.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

*face à une situation exemplative donnée :*

* démontrer sa maîtrise des principaux concepts étudiés ;
* illustrer la façon dont l’un ou l’autre de ces concepts lui permet d’enrichir sa perception d’une situation-problème issue de ses expériences professionnelles ou proposées par le chargé de cours ;
* y repérer les notions de système et d’en analyser les particularités ;
* émettre des hypothèses interactionnelles quant au fonctionnement du système ;
* énoncer les paramètres posés par l’application de l’épistémologie circulaire ;
* présenter ses attentes en termes de formation, en lien avec des situations-problèmes rencontrées au cours de ses expériences professionnelles ;

*à partir d’une situation concrète :*

* repérer des éléments d’analyse pertinents (crise, résistance au changement, événement déclenchant, symptôme…) ;
* en présenter un décodage systémique ;
* élaborer une hypothèse circulaire ;

*par la présentation orale et/ou écrite, d’une situation professionnelle, dans le respect des limites de sa fonction, du cadre réglementaire, des principes déontologiques et éthiques :*

* décrire une activité du service dans laquelle il a été impliqué ;
* identifier le contexte institutionnel de cette activité ;
* préciser les rôles et fonctions des personnes impliquées (lui compris) ;
* présenter les systèmes qui interagissent dans cette situation en s’appuyant sur les concepts de la pensée systémique ;
* relever et décrire en quoi les activités professionnelles de formation lui ont permis d’appréhender la pensée systémique ;
* démontrer sa réflexion critique en mettant en évidence les ressources et les limites de l’apport de la pensée systémique.
  1. **Titres pouvant en tenir lieu**

Attestations de réussite des unités d’enseignement :

* « Intervention systémique : approches conceptuelles de la théorie des systèmes » code 9510 11 U36 D1,
* « Intervention systémique : décodage et approche méthodologique », code 9510 12 U36 D1,
* « Activités professionnelles de formation : intervention systémique » code 9510 13 U36 D1.

1. **ACQUIS D’APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite,l’étudiant sera capable,**

*face à une situation exemplative donnée :*

* de décoder les paramètres du système « famille », d’y rechercher les processus d’équilibration et d’analyser la place de chacun ;
* de proposer un modèle d’intervention de crise qui applique l’épistémologie circulaire de la systémique ;
* de proposer un média de thérapie familiale adapté au contexte et à l’hypothèse émise quant au fonctionnement du système familial ;
* de clarifier, en se référant à sa propre histoire familiale, sa position de thérapeute en y intégrant la question des résonances et en ouvrant le champ de ses possibilités d’intervention.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

* la clarté de l’expression,
* le degré de pertinence de l’intervention proposée,
* la qualité des liens effectués entre la pratique et les éléments théoriques,
* le niveau de finesse de la démarche réflexive.

1. **PROGRAMME**

L’étudiant sera capable :

* 1. **en « Clinique de la crise et thérapie familiale »,**

*à partir de situations ou d’exercices proposés par le chargé de cours,*

* d’expliciter les spécificités de la thérapie familiale systémique ;
* d'analyser l'évolution des formes de famille et ce, en rapport avec le développement des cultures et les impératifs économiques, sociaux, politiques... ;
* de déterminer un modèle explicatif général des processus d'équilibration au sein de la famille ;
* d’expliciter la conception systémique de la crise : définitions de la crise naturelle, la crise induite, la crise événementielle ;
* d’appliquer les concepts de la clinique de crise dans les champs d’intervention différents ;
* d’appliquer une méthodologie permettant de détecter la crise et de la décrire en termes circulaires ;
* de concevoir la modélisation de la crise « famille/institution/thérapeute » ;
* de préciser les particularités et les spécificités de l’intervention de crise ;
* d’expliciter les différents types de modèles en intervention de crise ;
* d’argumenter l’importance de la prise en compte du contexte dans l’intervention de crise ;
* d’utiliser les outils stratégiques en situation de crise ;
* d’appréhender l’implication de l’intervenant dans la crise et ses effets sur le fonctionnement du groupe ;
* d’évoquer les implications émotionnelles et les résonances de l’intervenant ;
  1. **en « Thérapie familiale systémique : outils créatifs en pratique d’intervention »,**

*à partir de situations ou d’exercices proposés par le chargé de cours,*

* de repérer et de mettre en action les différents éléments qui interviennent dans un processus d’intervention (définition du problème, élaboration d’hypothèse, actualisation, tâche…) ;
* de pratiquer l’utilisation des médias en thérapie familiale (objets flottants, photos, sculptures, objets symboliques…) ;
* de choisir le média en fonction du contexte et de l’hypothèse émise à propos du fonctionnement du système ;
  1. **en « Séminaire : rôle et positionnement dans la famille d’origine »,**
* d’étudier sa propre famille, en utilisant les notions acquises et de présenter en portrait celle-ci précisant les rôles de chacun, les règles familiales, sa propre place sociale, les compétences acquises ;
* d’enrichir son travail de réflexion par la pratique du génogramme paysager visant une confrontation sensible et symbolique à son histoire familiale ;
* de percevoir les liens entre la place ou les fonctions exercées au sein d’un système organisationnel et la place ou les fonctions exercées au sein de sa famille d’origine ;
  1. **en « Thérapie familiale systémique : séminaire d’intégration et de supervision »,**

*à partir de situations concrètes proposées par l’étudiant et issues de sa pratique professionnelle :*

* de relever les questions et les difficultés générées en fonction des modalités auto référentielles de l’étudiant ;
* de collaborer à la construction d’un espace favorable au processus de supervision ;
* d’identifier ses modalités préférentielles d’intervention et de les enrichir des apports de la supervision.

1. **CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé de ne pas dépasser 15 personnes par groupe pour les activités d’enseignement suivantes :

* « Thérapie familiale systémique : outils créatifs en pratique d’intervention »
* « Séminaire : rôle et positionnement dans la famille d’origine »
* « Thérapie familiale systémique : séminaire d’intégration et de supervision ».

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| * 1. **Dénomination du cours** | **Classement** | **Code U** | **Nombre de périodes** |
| Clinique de la crise et thérapie familiale | CT | B | 40 |
| Thérapie familiale systémique : outils créatifs en pratique d’intervention | CT | F | 40 |
| Séminaire : rôle et positionnement dans la famille d’origine | CT | F | 30 |
| Thérapie familiale systémique : séminaire d’intégration et de supervision | CT | F | 20 |
| * 1. **Part d’autonomie** | | P | 30 |
| **Total des périodes** | |  | **160** |